



Communiqué

Date: 19.11.2018

Alcool, vinaigre et confiture importés illégalement pour un marché de Noël

Lors d'un contrôle de routine la semaine dernière, l'Administration fédérale des douanes a saisi une importante quantité de vin et d'alcool fort à la douane de L'Auberson. La marchandise séquestrée avait été dissimulée dans des cartons à l'intérieur d'un fourgon transportant du matériel d'exposition.

L'Auberson (VD): Lundi 12 novembre dans l'après-midi, lors d'un contrôle de routine, les gardes-frontière ont constaté qu'un ressortissant français, âgé de 58 ans et résidant en France, tentait d'importer de la marchandise non déclarée en Suisse. Le conducteur avait déclaré transporter du matériel destiné à un stand d'un marché de Noël en Suisse romande. Lors de la fouille, quelque 678 litres de vin, 39 litres d'alcool fort ainsi que 30 litres de vinaigre et 20 kg de confiture dissimulés dans des cartons ont été découverts à bord du fourgon.

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'AFD ont momentanément saisi la marchandise. L'auteur a été libéré et a pu récupérer ses biens après s'être acquitté d'une amende et des taxes dues.

Renseignements: Donatella Del Vecchio, porte-parole
058 480 86 67, donatella.delvecchio@ezv.admin.ch

Annexe: Photo: La marchandise saisie était destinée à un marché de Noël. (AFD)